

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
Facchinetti Automobiles SA, à modifier en Facchinetti Immobilier SA, Neuchâtel
2.

Raison sociale (nom) et siège de la société reprenante:
Facchinetti Automobiles SA (à constituer), Neuchâtel
3.

Echéance de préavis des créances: **17.08.2010**
4.

Adresse pour la déclaration des créances:
Fiduciaire Muller et Christe SA, a l'attention de M. Damien Schaller, Temple-Neuf 4, 2001 Neuchâtel
5.

Indication: Les créanciers de la société transférante peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 45 s. Lfus

Etude Schaller Zen-Ruffinen Junod, Me Christian Junod, notaire
2001 Neuchâtel

00496505